

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental des
Alpes-Maritimes
Route de Grenoble
BP 3007
06201 Nice

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CG des Alpes-Maritimes - Direction de la Construction et du Patrimoine (06)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22060001900016

Code postal / Ville : 06201 Nice

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024M0082

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des marchés - Tél : +33 497186000 - Mail : marches@departement06.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 13 mai 2024 - 15:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 70 %

Valeur technique : 30 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour 5 collèges : Pagnol, Niki de St Phalle, Rabelais, Bellevue et Arène

Classification CPV : 45331110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour 5 collèges :

- collège Pagnol à St-Laurent-du-Var
- collège Niki de St Phalle à Valbonne
- collège Rabelais à l'Escarène
- collège Bellevue à Beausoleil

- collège P. Arène à Peymeinade

Lieu principal d'exécution : Département des Alpes-Maritimes

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Lot n°1 : Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour le collège Pagnol

Classification CPV : 45331110

Lieu d'exécution du lot : Collège Pagnol à Saint-Laurent-du-Var

LOT :

Lot n°2 : Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour le collège Niki de St Phalle

Classification CPV : 45331110

Lieu d'exécution du lot : Collège Niki de St Phalle à Valbonne

LOT :

Lot n°3 : Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour le collège Rabelais

Classification CPV : 45331110

Lieu d'exécution du lot : Collège Rabelais à l'Escarène

LOT :

Lot n°4 : Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour le collège Bellevue

Classification CPV : 45331110

Lieu d'exécution du lot : Collège Bellevue à Beausoleil

LOT :

Lot n°5 : Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour le collège Arène

Classification CPV : 45331110

Lieu d'exécution du lot : Collège Arène à Peymeinade

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Le technicien chargé de la visite du chantier vous informera des conditions de la visite lors de la prise du rendez-vous du chantier. Coordonnées des personnes à contacter : Pour les lots 1 et 2 : Monsieur Olivier CAYUELA : 04.97.18.73.17 ou secrétariat du service des énergies et des fluides au 04.

Autres informations complémentaires :

"Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat. - référé pré contractuel : possible jusqu'à la signature du marché. - référé contractuel : en application de l'art R 551-7 du code de justice administrative. - recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées"

Un même fournisseur ne peut se voir attribuer qu'un maximum de 2 lots.

Si un fournisseur est classé premier sur un nombre de lots supérieur au nombre maximum de lots attribuables à un même fournisseur, celui-ci se verra attribuer les lots par ordre décroissant des notes obtenues sur les différents lots, les lots restants étant attribués aux fournisseurs classés deuxièmes.

Dans l'hypothèse où le candidat arrivé en 1ère position sur plusieurs lots serait le seul candidat ayant répondu sur l'un ou plusieurs des lots, alors ce ou ces lots, lui sera(ont) attribué(s) en priorité sans application de la règle précitée relative aux notes, dans la limite du

nombre maximum de lots attribués.

La limitation du nombre maximum de lots attribués ne s'appliquera pas en cas d'insuffisance du nombre d'offres réceptionnées, laquelle ne permettrait pas l'attribution au candidat classé en seconde position.